

Financement des projets informatiques non couverts par un préavis spécifique

Crédit-cadre annuel 2022

Préavis N° 2021 / 41

Lausanne, le 16 septembre 2021

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. Résumé

Afin de simplifier et d'optimiser la gestion opérationnelle et financière des projets informatiques et de les valoriser au bilan il a été décidé d'adapter les directives organisationnelles en vigueur pour l'exploitation du budget 2022 avec la mise en place d'un crédit-cadre annuel spécifique.

2. Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 900'000.- nécessaire à la couverture du financement des projets informatiques initiés soit par le Service d'organisation et d'informatique (SOI), soit par les différents services de la Ville de Lausanne, et ceci pour l'exercice 2022.

3. Préambule

Conformément aux règles actuelles, il ressort que deux sources sont utilisées pour le financement des projets informatiques :

1. par un crédit d'investissement, dûment accordé par le Conseil communal ensuite d'un préavis, lorsque les projets induisent une dépense supérieure à CHF 100'000.- ;
2. par les budgets de fonctionnement du SOI et des services concernés, pour tous les montants inférieurs.

Sans remettre en cause la nécessité de soumettre des crédits d'investissement dédiés aux projets informatiques conséquents, la mise en place d'un crédit-cadre annuel présente les avantages suivants pour les projets actuellement financés par les budgets de fonctionnement des différents services:

1. le SOI peut s'assurer de la cohérence avec l'architecture informatique et les autres solutions, du respect des exigences sécuritaires et encore mutualiser les solutions entre plusieurs services ;
2. les priorisations d'intérêt général en fonction des besoins évidents de la Ville sont possibles grâce à la centralisation des budgets informatiques utilisés pour les projets informatiques par chaque service ;
3. le mode de gestion financière est adapté à la vie des projets, parce que leur calendrier de réalisation s'étend généralement au-delà de l'exercice comptable, soit à cheval sur deux années civiles;
4. les démarches administratives de transfert de budget d'un service à un autre ne sont plus nécessaires pour achever, compléter, partager ou modifier un projet, en particulier entre les services et le SOI (flux des crédits supplémentaires compensés) ;
5. les dépenses des projets informatiques sont valorisées au bilan.

4. Projets informatiques pour 2022

Ci-après la liste des projets identifiés avec leur coût estimé.

4.1 eFormulaires - V2

En 2021, la nouvelle plateforme pour les formulaires dynamiques (Jaxforms) a été mise en place. Il s'agit de continuer à faire évoluer cette plateforme avec de nouvelles fonctionnalités, telles que l'utilisation d'un formulaire durant une période déterminée ou la limitation du nombre de saisies possibles pour un même formulaire.

Coût estimé : CHF 40'000.-.

4.2 Prestations Cyberadministration

L'objectif est fixé par le nouveau plan de législature pour fin 2023 : la moitié des demandes de prestations peut se faire en ligne (150/300 formulaires). Pour pouvoir atteindre cet objectif ambitieux, le travail de développement doit débuter en 2022. Pour les formulaires complexes de certains services, un accompagnement par le prestataire du SOI, Jaxforms, est à prévoir. Les formulaires plus basiques seront faits par le métier ou en interne au SOI.

Coût estimé : CHF 70'000.-.

4.3 Outils de newsletters

Une solution transverse est mise en place pour l'envoi de newsletters. La solution retenue lors de la pré-étude est celle offerte par Infomaniak. Un effort de rationalisation doit être conduit pour éviter la multiplication des solutions de newsletter. Pour contrôler les accès à la solution, l'intégration avec l'architecture de Single Sign-On (SSO) doit être envisagée.

Coût estimé : CHF 10'000.-.

4.4 Système de suivi de la relation client - CRM

L'idée est de proposer aux services clients du SOI une solution permettant d'aller d'un simple suivi de contact jusqu'à un suivi de relation client. L'outil actuel SuiteCRM pourrait être installé dans tous les services demandeurs en « industrialisant » son utilisation.

Coût estimé : CHF 20'000.-.

4.5 Aedilis - Généralisation de l'application

Il s'agit de mettre en œuvre une plateforme transversale permettant à des entités de la Ville (Corps de Police, Correspondants de nuit, Service de la propreté urbaine (PUR), etc.) de :

1. géolocaliser sur le terrain, via un appareil mobile, des informations (constatations, missions, observations, etc.) ou des objets (caméras, panneaux, bornes, etc.) ;
2. gérer également des objets non géo-référencés tels que : contacts, postes de quartier, dossiers, etc ;
3. gérer leurs propres informations de façon privative et en partager certaines, le cas échéant ;
4. exploiter leurs données avec des outils de Business Intelligence (BI).

Au SOI, de déployer rapidement de nouveaux objets pour une nouvelle entité ou des mises à jour sur les objets existants.

Coût estimé : CHF 50'000.-.

4.6 Remplacement de l'application Amarrages

L'application est obsolète et doit être remplacée. La phase d'analyse business définira la technologie qui sera utilisée.

Coût estimé : CHF 50'000.-.

4.7 Plateforme Participative – suite

En 2021, la nouvelle plateforme participative (Decidim) a été mise en ligne et plusieurs sujets publiés sur cette plateforme. Il s'agit de continuer à faire évoluer cette plateforme importante pour la Ville avec de nouvelles fonctionnalités.

Coût estimé : CHF 30'000.-.

4.8 Projets participatifs

Il s'agit de la récolte et de la validation des votes pour les projets participatifs (lausanne.ch), sachant que le vote papier est également à prendre en considération, en plus du vote électronique.

Coût estimé : CHF 20'000.-.

4.9 Fédération des identités

Ce projet concerne l'analyse et la mise en place de la fédération d'identité avec le MIE (Moyen d'identification électronique) vaudois. Un POC (Proof of concept ou preuve de concept) sera réalisé, des variantes analysées, puis interviendront le choix et la mise en place de la solution, ainsi qu'une mise à niveau de l'IDP (identity provider) de la Ville. Le POC est actuellement en attente de validation de la part du Canton, ce qui repousse tout le projet à 2022.

Coût estimé : CHF 95'000.-.

4.10 Outil transverse pour la gestion des projets agiles

Un outil pour la gestion des projets agiles sera analysé puis mis en place, avec des fonctionnalités spécifiques (brainstorming, méthode 5S, salles Obeya, etc.).

Coût estimé : CHF 10'000.-.

4.11 Solution d'intelligence artificielle

Amélioration de la solution de traitement automatique des demandes au Centre de services du SOI.

Coût estimé : CHF 30'000.-.

4.12 Encadrement des travaux récurrents

L'objectif est fixé par le nouveau plan de législature pour fin 2022 : la numérisation du Service de l'économie (ECO). Les projets de la numérisation du service ECO seront portés par un chef de projet interne, mais pour pouvoir absorber cette charge supplémentaire, il faut renforcer l'équipe des chefs de projet. Le budget sera consacré à cette fin.

Coût estimé : CHF 190'000.-.

4.13 Business analyst

L'objectif suivant figure dans le nouveau plan de législature pour fin 2022 : numérisation du service ECO. Une transformation numérique nécessite une analyse des méthodes de travail existantes et des modifications nécessaires pour la mise en œuvre de la stratégie de transformation dans le cadre de plusieurs projets distincts. Comme le SOI dispose de ressources limitées en matière d'analyse, cette personne sera appelée à renforcer l'équipe. Le budget sera consacré à cette fin.

Coût estimé : CHF 190'000.-.

4.14 Gestion conforme des logs du système d'information

Les journaux d'événements des applications et des systèmes sont conservés de manières diverses, quelques fois multiples, avec plusieurs types de rétention ne permettant pas de mener des investigations facilement. Il s'agit de mettre en place une politique de journalisation qui adresse tous les cas et qui règle la conformité légale. Ceci pour répondre aux aspects légaux et mettre en place la gouvernance nécessaire.

Coût estimé : CHF 95'000.-.

4.15 Résumé des projets envisagés en 2022

Chapitre	Projets envisagés	Montant en CHF (TTC)
5.1	eFormulaires - V2	40'000.00
5.2	Prestations Cyberadministration	70'000.00
5.3	Outils de newsletters	10'000.00
5.4	Système de suivi de la relation client - CRM	20'000.00
5.5	Aedilis - Généralisation de l'application	50'000.00
5.6	Remplacement de l'application Amarrages	50'000.00
5.7	Plateforme Participative – suite	30'000.00
5.8	Projets participatifs	20'000.00
5.9	Fédération des identités	95'000.00
5.10	Outil transverse pour la gestion des projets agiles	10'000.00
5.11	Solution d'intelligence artificielle	30'000.00
5.12	Encadrement des travaux récurrents	190'000.00
5.13	Business analyst	190'000.00
5.14	Gestion conforme des logs du système d'information	95'000.00
	Total des projets informatiques envisagés en 2022	900'000.00

5. Impact sur le climat et le développement durable

Certaines initiatives proposées pour 2022 ont des impacts positifs sur le climat et le développement durable, à savoir :

- la dématérialisation des processus grâce aux formulaires dynamiques en ligne, à la plateforme participative, à la newsletter électronique et aux nouveaux outils et solutions en ligne. Objectif : zéro papier.
- la proposition de prestations en ligne, avec une authentification forte, permettant à la population lausannoise de moins se déplacer en venant aux guichets.

6. Impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Ce préavis n'a aucun impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

7. Aspects financiers

7.1 Incidences sur le budget d'investissement

(en milliers de CHF)	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Dépenses d'investissements	900	0	0				900
Recettes d'investissements	0	0	0	0	0	0	0
Total net	900	0	0	0	0	0	900

Ce crédit-cadre est inscrit au plan des investissements PI 2022-2025.

7.2 Incidences sur le budget de fonctionnement

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Personnel suppl. (en EPT)							0
(en milliers de CHF)							
Charges de personnel							0
Charges d'exploitation							0
Charges d'intérêts		8.7	8.7	8.7	8.7	8.7	43.5
Amortissements		180	180	180	180	180	900
Total charges suppl.	0	188.7	188.7	188.7	188.7	188.7	943.5
Diminution de charges							0
Revenus							0
Total net	0	188.7	188.7	188.7	188.7	188.7	943.5

Sur la base d'un taux d'intérêt moyen de 1.75%, les intérêts théoriques moyens développés par le présent préavis s'élèvent à CHF 8'700.- par année à compter de l'année 2023.

En fonction de la durée d'amortissement de cinq ans, les charges d'amortissement annuelles s'élèvent à CHF 180'000.- et seront comptabilisées à partir de l'année 2023.

8. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2021 / 41 de la Municipalité, du 16 septembre 2021 ;

ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 900'000.- pour couvrir le financement des projets informatiques pour l'exercice 2022 ;
2. d'amortir annuellement la somme prévue sous chiffre 1 par le budget du Service d'organisation et informatique, rubrique n° 4910.331 ;
3. de faire figurer sous la rubrique n° 4910.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre 1.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

Le secrétaire
Simon Affolter